

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 MARS 2023 À 16 H 00

Rapport N° 36

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Aujourd'hui L'an deux mille vingt trois, le dix mars, le Conseil Municipal de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 24 février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil Municipal.

Préside la séance : Olivier BIANCHI, Maire

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Conseiller(e)s présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Christophe BERTUCAT, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Magali GALLAIS pouvoir à Samir EL BAKKALI, Marion BARRAUD pouvoir à Thomas WEIBEL, Alexis BLONDEAU pouvoir à Fatima BISMIR, Diego LANDIVAR pouvoir à Marianne MAXIMI, Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE, Stanislas RENIE pouvoir à Eric FAIDY

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Odile VIGNAL

M. DUBREUIL arrive pendant l'intervention de M. le Maire sur la Capitale Européenne de la Culture.

Arrivées de M. BRENAS, M. GODARD (fin du pouvoir à Mme FERREIRA de SOUSA) et Mme BERNARD (fin du pouvoir à M. MAQUAIRE-BEAUSOLEIL) pendant le diaporama de la question 2. Arrivée de Mme JOSEPH pendant le débat de la question 2 (fin du pouvoir à M. PEYRE). Arrivée de Mme BISMIR avant le vote de la question 3 (pouvoir de M. BLONDEAU). Départ de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 4 (pouvoir à M. le Maire). Départs de M. LANDIVAR (pouvoir à Mme MAXIMI) et Mme GALLAIS (pouvoir à M. EL BAKKALI) pendant le débat de la question n°9bis. Arrivée de Mme DULAC ROUGERIE avant le vote de la question 10 (fin du pouvoir à M. le Maire). Départ de Mme CANALES avant le vote de la question 54 (pouvoir à M. le Maire).

M. FAIDY demande une suspension de séance que M. le Maire accorde. Départ de M. ADENOT pendant la suspension de séance. Le quorum étant atteint, M. le Maire reprend la séance.

Rapport N° 36
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉES À DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

IN EXTENSO

L'année 2022 a marqué les 20 ans de l'association In extenso, l'une des composantes de l'écosystème de l'art contemporain clermontois. Cette association s'illustre notamment par deux activités principales : une programmation d'expositions in situ et hors-les-murs et une politique éditoriale forte par la publication de la Belle revue, qui met en réseau et en valeur les lieux d'art contemporain du centre de la France.

Que ce soit dans sa galerie, lors de projets hors les murs ou dans les pages de La Belle revue, l'association offre des espaces aux artistes et structures artistiques afin de les faire rayonner à l'échelle locale et internationale. En 2022, In Extenso a notamment accueilli deux expositions d'artistes issus de l'ESACM (Kevin Desbouis et Camille Brée) et a collaboré étroitement avec Artistes en résidence, Les Ateliers et l'ESACM, notamment dans le cadre de la saison croisée France-Portugal avec l'accueil de deux artistes à Clermont-Ferrand et l'organisation d'une exposition hors-les-murs à Porto « Visions of Demons ».

La programmation 2023 prévoit quatre expositions dont une à l'étranger, des cycles de discussions intitulés « les accotés » permettant à des artistes de présenter leur projet ainsi que des soirées de projection dans le hall du Conseil Départemental. L'association souhaite approfondir ses partenariats avec l'ESACM, Artistes en résidence et avec des structures en dehors de la Ville telle que Moly Sabata, une résidence d'artistes en Isère.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 80 107 €

La subvention de fonctionnement 2022 était de : 7 000 €

Subvention sollicitée : 7 000 €

Subvention proposée : 7 000 €

PETIT THÉÂTRE DE VALLIERES

L'association gère l'équipement Le Petit Théâtre de Vallières, lieu de diffusion du spectacle vivant clermontois. L'association accueille des compagnies de spectacle vivant ainsi que des groupes musicaux dans le cadre de sa programmation annuelle.

En 2022, l'association a organisé 29 spectacles/animations et accueilli 2 788 spectateurs au cours de 82 représentations.

L'association a organisé ses événements habituels : le Printemps des auteurs dramatiques (écriture d'une pièce en 24h avec des éléments imposés tirés au sort), Concours d'œuvres théâtrales (18 œuvres présentées) et le Festival « Courtes de théâtre ».

Par ailleurs, l'association organise des animations en lien avec les différents comités de quartier de la Ville.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 19 000 €

Subvention obtenue en 2022 : 1 000 €

Subvention sollicitée : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

THÉÂTRE VICE-VERSA

La compagnie est en résidence permanente au Petit Théâtre de Vallières et organise chaque année le festival « Courtes de Théâtre » qui permet de présenter des créations amateurs encadrées par des intervenants professionnels.

Elle anime aussi des ateliers d'art dramatique pour tout public à l'année et sur des thématiques variées : Théâtre, conte théâtralisé, écriture théâtrale, improvisation, lecture mise en voix...

En 2022, la compagnie a produit 13 créations théâtrales avec 30 représentations pour une fréquentation totale de 1 026 personnes. L'atelier « Lecture mise au voix » a contribué à l'inauguration des Jardins partagés du quartier Kessler/Rabanesse suite à la demande du comité de quartier.

Le budget prévisionnel 2023 fait apparaître un montant de : 24 000 €

Subvention obtenue en 2022 : 1 000 €

Subvention sollicitée : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions ci-dessus.

TOTAL VOTANTS :	54	=	48 Conseillers Présents	+	6 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	54	=	Pour : 54	+	Contre : 0		
Abstention :	0						

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand

